

Rapport d'activité 2009









RHÔNE-ALPES

- ■ ■ ■ ■ **Pérenniser l'emploi**
- Sécuriser les parcours**
- Adapter les compétences**



Octobre
2 0 1 0

Sommaire

	Des services de proximité pour développer la formation dans les TPE-PME	p. 4-9
	Une gamme de services opérationnelle pour toutes les branches professionnelles	p. 10-13
	Des actions pour individualiser et sécuriser les parcours professionnels	p. 14-17
	Un engagement permanent dans le champ de l'emploi	p. 18-21
	Une gouvernance fondée sur le paritarisme et la décentralisation	p. 22-23
	Repères chiffrés 2009	p. 24-27

Le mot du Président



Pierre VACHAL

«Face aux mutations de l'économie, de l'emploi et de la formation, plus que jamais, AGEFOS PME Rhône-Alpes est au rendez-vous»

En 2009, dans le cadre de la baisse d'activité de nombreuses entreprises, AGEFOS PME Rhône-Alpes a lancé un plan d'actions afin d'accompagner ses adhérents pour traverser la crise et préparer la reprise. L'anticipation et l'investissement formation ont constitué le leitmotiv de la recommandation des instances paritaires et des équipes d'AGEFOS PME Rhône-Alpes.

L'OPCA des PME s'est attaché à accentuer dans notre région la présence de ses conseillers au sein des TPE-PME, dans l'objectif d'apprécier leur situation, de repérer les entreprises les plus en difficulté et de leur proposer des plans d'actions dans le domaine de la gestion des ressources humaines. Il s'agissait notamment de pallier le recours aux licenciements par :

- la sécurisation des parcours professionnels
- le développement des compétences individuelles
- l'accompagnement des transitions professionnelles.

L'actualité 2009, c'est aussi la réforme de la formation professionnelle avec l'ANI signé par l'ensemble des partenaires sociaux le 7 janvier 2009. Les nouvelles missions des OPCA portées par cette réforme et souvent déjà anticipées par AGEFOS PME Rhône-Alpes visent à favoriser :

- une réponse individuelle et collective aux besoins de formation des entreprises et des salariés dans les bassins d'emploi avec un conseil spécifique aux TPE et PME
- un dialogue territorial renforcé avec les différents acteurs et partenaires
- un accompagnement des demandeurs d'emploi, par exemple les signataires de CTP et de CRP de manière à favoriser l'insertion et la réinsertion professionnelles.

AGEFOS PME Rhône-Alpes est et restera un formidable outil de référence au service des salariés et des entreprises, acteur efficace mais également force de proposition auprès de l'État, de la Région et des partenaires sociaux, dans le champ de l'Emploi-Formation.

Des services de proximité pour développer la formation dans les TPE-PME

Pour AGEFOS PME Rhône-Alpes, le conseil, c'est avant tout partir du projet de développement de l'entreprise dans son environnement afin d'analyser ses besoins en compétences et en qualifications et proposer des solutions Emploi-Formation.

Au cœur de son offre de services, au moins 3 principes sont essentiels :

- *la présence terrain des conseillers au plus près des entreprises et de leurs salariés*
- *la volonté de simplifier l'emploi et la formation*
- *l'articulation des financements pour plus de synergie et d'efficacité et pour permettre aux petites entreprises la mise en œuvre des plans de développement des compétences qui leur sont nécessaires.*

I/ Faciliter, simplifier et rendre accessible la formation par une offre de services dématérialisés

1/ Gamme «RESHUM»

AGEFOS PME présente une gamme de services en ligne accessibles depuis internet www.agefos-pme-ra.com. La gamme «RESHUM» (pour ressources humaines) propose des services ciblés de gestion du plan de formation et d'autres outils WEB qui facilitent les démarches administratives, quelle que soit la taille de l'entreprise.

RESHUM

RESHUM GE (Grandes Entreprises) permet de gérer le plan de formation de l'entreprise pour des volumes importants d'actions (du plan prévisionnel au pilotage des actions de formation). Les demandes de prise en charge sont transmises électroniquement à AGEFOS PME qui les instruit en temps réel.

RESHUM PME

RESHUM PME (Petites et Moyennes Entreprises) est un outil de gestion du plan de formation adapté aux PME qui propose des fonctions d'envoi électronique des demandes de prise en charge et d'édition de tableaux de bord...

RESHUM DIF

RESHUM DIF (Droit Individuel à la Formation) traite les demandes de DIF des salariés, propose la création d'un catalogue de formations, le calcul automatique des compteurs et l'édition des relevés annuels.

DGA WEB

DGA WEB (Demande de Gestion d'Action) permet à l'entreprise de transmettre ses demandes de prise en charge quand il s'agit seulement de quelques actions dans l'année.

CONTRAT PRO WEB

CONTRAT PRO WEB (Contrat de Professionnalisation) permet à l'entreprise de saisir en ligne le formulaire Cerfa / Contrat de professionnalisation, de l'imprimer et de le transmettre à AGEFOS PME.

Pré BV Web (Pré-bordereau de versement) permet à l'entreprise de transmettre ses données afin de recevoir en retour un bordereau de versement personnalisé de ses obligations de formation, calculé à partir desdites informations.

2/ CPC DIF

Le Contrat de Prestations Complémentaires DIF (CPC-DIF) signé entre AGEFOS PME et les entreprises adhérentes qui le souhaitent leur permet la mise en place d'une politique DIF adaptée à leur situation. Suite à l'estimation des demandes de DIF que ces entreprises devraient être amenées à prendre en compte, des versements complémentaires leur sont sollicités à ce titre.

3/ "Logiciel EC" de calcul des contributions

Les cabinets comptables peuvent télécharger gratuitement le "Logiciel EC" pour l'édition des bordereaux de versement formation et apprentissage de leurs entreprises clientes, quelle que soit leur activité.

4/ Une dynamique EDI pour un service plus efficace

Avec l'appui du référent régional en charge des outils d'Échanges de Données Informatisées (EDI), les conseillers AGEFOS PME Rhône-Alpes proposent et mettent en place ces outils auprès des entreprises adhérentes.

Alors que ces outils sont aujourd'hui plutôt mis à disposition des PME, la généralisation du recours à Internet par toutes les catégories d'entreprises amène à devoir proposer plus largement à l'avenir les outils EDI, non seulement aux PME, mais également aux TPE.



Services en ligne
Gagnez en efficacité,
optimisez votre plan de formation

CHIFFRES CLÉS

En 2009

- 52,5 % des actions de formation pour les PME ont été renseignées en ligne dont :
 - 62 % via DGA Web
 - 26 % via RESHUM PME
- Plus de 2 000 PME ont recouru à la dématérialisation dont 86 avec RESHUM GE pour 2 230 actions de formation.

CHIFFRES CLÉS

En 2009

58% des entreprises ayant conclu un CPC-DIF au plan national sont rhônalpines.

Des services de proximité pour développer la formation dans les TPE-PME

II/ Accompagner les entreprises dans la gestion globale de leurs projets Emploi-Formation

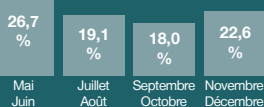
Simplifier la formation en proposant une réponse personnalisée aux demandes de chaque entreprise, conseiller les dirigeants pour leur permettre d'anticiper les besoins en compétences de leurs collaborateurs... Quelle que soit la taille de l'entreprise, AGEFOS PME Rhône-Alpes propose un accompagnement personnalisé dans la gestion globale de son projet Emploi-Formation.

Pour favoriser l'anticipation et développer la performance économique des entreprises, AGEFOS PME déploie une expertise pointue sur l'ensemble des dispositifs de formation, de gestion des compétences et des ressources humaines. Celle-ci est assurée par les équipes des conseillers qui exercent au quotidien leurs compétences sur les territoires et dans les entreprises clientes.

Au siège régional, le service Recherche et Développement qui compte 4 collaborateurs, pilote la conduite de projets innovants cofinancés par les Pouvoirs Publics et/ou par le Fonds Unique de Péréquation (FUP) / Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP). A ce titre, il vient en appui des équipes qui les mettent en œuvre sur le terrain.

CHIFFRES CLÉS

- 3 838 entreprises diagnostiquées de mai à décembre 2009
- Entreprises en "difficultés" ou en "très graves difficultés" :



1/ Repérer les entreprises en difficulté dans le cadre du contexte de crise et leur proposer des plans d'actions dans le domaine de la gestion des ressources humaines

À partir de mai 2009, la mise en œuvre du Plan Anti-Crise d'AGEFOS PME Rhône-Alpes a amené les conseillers à rencontrer un grand nombre d'entreprises adhérentes. L'objectif visait à établir un diagnostic de leur situation et à leur proposer des dispositions de nature à les aider à surmonter leurs difficultés et à préparer l'avenir en profitant de la période de sous-activité pour développer les compétences de leurs collaborateurs.

Questionnaire de repérage "Gérer la crise pour anticiper la reprise" - Promotion de l'emploi, en particulier des jeunes.

Section 1: IDENTITE DE LA STRUCTURE

Section 2: ACTIVITES / SITUATION FINANCIERE

Section 3: SITUATION DE L'ENTREPRISE



2/ Mobiliser les cofinancements pour dynamiser les ressources de formation et financer les projets des entreprises et de leurs salariés

Réunir les moyens de nature à permettre la mise en œuvre des projets individuels et collectifs des entreprises adhérentes est une des missions essentielles d'AGEFOS PME. De nombreux accords et conventions-cadres conclus par AGEFOS PME Rhône-Alpes avec l'Union Européenne, l'État et la Région Rhône-Alpes y contribuent, prenant appui sur les dispositifs existants, en particulier le Fonds Social Européen (FSE) et les Engagements de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC).

Au niveau régional, le service Ingénierie et Mobilisation de Financements Publics est en charge des relations avec les administrations concernées, en particulier les services de la DIRECCTE et du Conseil Régional afin de coordonner et de suivre les engagements pris avec les financeurs publics. Il est également à la disposition des délégations et de leurs collaborateurs pour les conseiller dans l'éligibilité des dossiers, leur montage administratif et financier...

a/ FSE

Après une première convention de subvention globale pour la seule année 2008, AGEFOS PME Rhône-Alpes a conclu une nouvelle convention avec le Préfet de Région pour la période 2009-2011.

Pour l'année 2009, le montant global des formations concernées se monte à 6 426 K€ et le financement FSE à 2 860 K€.

Les actions cofinancées par le Fonds Social Européen ont pour objectifs :

- pour les individus : sécuriser leurs parcours professionnels par le développement de leurs compétences et favoriser leur employabilité
- pour les entreprises : accroître, grâce au capital humain, leur compétitivité, leur réactivité et leur adaptabilité
- pour les territoires : accentuer leur attractivité.



b/ ADEC

AGEFOS PME Rhône-Alpes assure la mise en œuvre et la gestion de l'accord-cadre 2008-2010 signé entre le Préfet de Région, la CGPME Rhône-Alpes et AGEFOS PME Rhône-Alpes pour soutenir et renforcer la compétitivité des TPE-PME de la région et favoriser le maintien et le développement de leurs emplois.

En Rhône-Alpes, l'accord-cadre interprofessionnel ADEC (Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences) vise à cofinancer des actions à visée diplômante, qualifiante ou validante, s'adressant en priorité aux publics des premiers niveaux de qualification et/ou fragilisés dans leur emploi.

Le montant des subventions ADEC conventionné pour 2009 se monte à 715 K€.



c/ Conseil Régional

Le partenariat avec la Région Rhône-Alpes qui s'était déjà considérablement développé au cours des dernières années s'est élargi en 2009 à de nouveaux domaines d'application, en particulier dans le cadre de son plan de soutien à l'économie et à l'emploi.



CHIFFRES CLÉS

Premiers résultats 2009

(étape de "contrôle de service fait" des bilans en cours) :

- 4 731 K€ de dépenses
- 1 960 K€ de FSE
- 467 K€ d'ADEC
- 382 entreprises de – 50 salariés
- 139 entreprises de 50 à 250 salariés
- 1 795 stagiaires
 - 55 % de femmes
 - 72 % de premiers niveaux de qualification
- 125 462 heures de formation.

Des services de proximité pour développer la formation dans les TPE-PME

CHIFFRES CLÉS

GPEC 2008-2009

431 entreprises sensibilisées et 41 engagées dans une démarche de GPEC.

CHIFFRES CLÉS

Réunions 2009

11 réunions d'information sur la Réforme de la formation professionnelle et 954 participants.

Informations sur la Professionnalisation :

- Présence d'AGEFOS PME à plus de 20 forums
- Organisation de près de 100 réunions avec les organismes de formation, les groupements d'employeurs, des grandes entreprises, Pôle Emploi, Agefiph...

3 réunions GPEC et 23 entreprises présentes (de septembre à décembre 2009).

3/ Conduire des projets innovants

Pour être en mesure d'accompagner les entreprises et les territoires dans la recherche et la mise en œuvre de solutions aux problématiques auxquelles ils sont confrontés dans le domaine de l'emploi-formation, des projets à caractère innovant sont conduits par AGEFOS PME Rhône-Alpes, généralement dans un cadre expérimental et toujours cofinancés par les Pouvoirs Publics.

Dans la foulée des précédents projets d'AGEFOS PME Rhône-Alpes : "L'entreprise apprenante", "Ingénierie Territoriale de l'Emploi et des Compétences", "La mobilité professionnelle, facteur de développement des compétences", un nouveau projet a été initié par l'OPCA en 2009.

Porté par la CGPME Rhône-Alpes, le projet "Paliers de croissance" 2009-2011 vise à accompagner les entreprises TPE/PME dans leur évolution et notamment pour réussir le franchissement de paliers de croissance de nature à conforter leur compétitivité, leur pérennité et donc de contribuer au développement de l'emploi. Il comporte 2 volets :

- une étude pour identifier les paliers de croissance des TPE/PME et leur stratégie de franchissement
- l'accompagnement de 60 entreprises sur 3 territoires.

4/ Promouvoir les démarches de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)

Dans le cadre de conventions conclues à ce titre avec l'État (DRTE-FP) en 2008 et en 2009, AGEFOS PME Rhône-Alpes s'est attachée à :

- sensibiliser les entreprises à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- leur en faciliter la mise en œuvre notamment de manière collective par le biais de cofinancements publics au titre de l'aide au conseil.

5/ Informer et conseiller

Si l'essentiel des activités d'AGEFOS PME Rhône-Alpes en matière d'information, de sensibilisation et de conseil est opéré par les conseillers au sein des entreprises, mais également par les collaborateurs administratifs par téléphone, par mail..., d'autres moyens sont mis en œuvre en Rhône-Alpes pour promouvoir l'information sur l'emploi-formation.

a/ Réunions d'information

Parce que la loi et les dispositifs de formation sont en constante évolution, AGEFOS PME organise régulièrement des réunions d'information pour aider les entreprises et ses partenaires à se repérer dans le paysage de la formation professionnelle et faciliter/encourager la mise en œuvre desdits dispositifs.

Modifications portées par la réforme de la formation, portabilité du DIF, nouveaux dispositifs, nouvelles missions des OPCA, contrôle des organismes de formation, contrat de professionnalisation, emploi des jeunes... autant de thèmes abordés au cours des nombreuses réunions d'information organisées sur les territoires pour les entreprises, les experts comptables, les organismes de formation...



b/ Forums

Organisation de différents types de forums en fonction de l'objectif visé : promotion de l'emploi des jeunes, favoriser la mobilité professionnelle...



c/ Site internet

Des informations sur les dispositifs de formation, les critères de prise en charge, les projets et actions collectives en cours..., sont régulièrement mises en ligne. Le site internet <http://www.agefos-pme-ra.com> est organisé en grandes rubriques suivant la typologie du visiteur : "entreprise", "salarié", "organisme de formation", "expert comptable". Il comporte également une rubrique "Services en ligne" permettant l'échange de données entre les entreprises et AGEFOS PME.

CHIFFRES CLÉS

Internet en 2009

39 000 consultations
165 000 pages lues
35 000 téléchargements.

d/ PANORAMA

PANORAMA, la lettre d'information d'AGEFOS PME Rhône-Alpes permet d'illustrer et de promouvoir les dispositifs emploi-formation susceptibles d'être mis en œuvre et leurs effets.



CHIFFRES CLÉS

PANORAMA en 2009

60 000 exemplaires en janvier
50 000 exemplaires en septembre.

e/ Club RH

AGEFOS PME Rhône a mis en place un Club RH depuis février 2009. Au 31/12/2009, il compte 28 représentants d'entreprises qui se réunissent tous les 2 mois autour d'un petit déjeuner pour échanger avec un intervenant qualifié sur un thème d'actualité :

- la nouvelle période d'essai (février 09)
- perspectives et enjeux de l'ANI du 7 janvier 2009 (avril 2009)
- l'entreprise citoyenne au regard de la loi (juin 2009)
- "senior story" (septembre 2009)
- accompagner la mobilité interne (novembre 2009).

Club RH

5 réunions.

f/ Lettre électronique Enjeux & Actions

Cette lettre bimestrielle adressée aux entreprises et aux partenaires traite des thèmes Formation, Management, Droit, Social et présente l'actualité d'AGEFOS PME (15 000 emails).



Une gamme de services opérationnelle pour les branches professionnelles

L'offre de services Branches et Grands Comptes permet à chaque adhérent de bénéficier d'un service harmonisé sur tout le territoire dans le respect de l'identité paritaire et professionnelle de chacun.

Au fil des années, les valeurs fondatrices qui guident l'action d'AGEFOS PME sont restées identiques :

- *préserver en premier lieu la liberté de choix de l'entreprise*
- *permettre ensuite au plus grand nombre de salariés d'avoir accès à la formation professionnelle*
- *renforcer enfin les solidarités locales, intersectorielles et interbranches.*

CHIFFRES CLÉS

PME (+10 salariés)

En 2009, 31,8% des adhérents d'AGEFOS PME Rhône-Alpes et 28,8% des sommes encaissées relèvent d'un accord de branche AGEFOS PME.

TPE (-10 salariés)

En 2009, 60,5% des adhérents et 53,2% des montants encaissés relèvent d'un accord de branche AGEFOS PME.

I/ Proposer une offre de services sur mesure pour les Branches et Grands Comptes

AGEFOS PME est le partenaire Emploi-Formation de 39 branches professionnelles, 37 groupes et 12 grandes entreprises.

Les dispositions arrêtées par les Sections Paritaires Professionnelles au plan national sont relayées aux plans régional et territorial par les correspondants Grands Comptes et mises en œuvre dans le cadre de l'accompagnement individualisé des entreprises adhérentes assuré par les équipes d'AGEFOS PME Rhône-Alpes.

Les branches sont regroupées en trois types d'activités :

Activités de services

- Assistants maternels
- Caisse d'épargne
- Enseignement privé hors contrat
- Expertise-comptable
- Froid et connexes
- Gardiens concierges et employés d'immeubles
- Hôtellerie de plein air
- Immobilier
- Organisme de tourisme
- Ports de plaisance
- Prestataires de services
- Promotion-Construction
- Remontées mécaniques
- Restauration rapide
- Salariés du particulier employeur
- Services à la personne
- Sport
- Thermalisme

Activités industrielles

- Assainissement et maintenance industrielle
- Cordonnerie industrielle
- Caoutchouc
- Industries électriques et gazières
- Industries nautiques
- Mareyage salaison

- Meunerie
- Miroiterie transformation et négoce du verre
- Union des chambres syndicales des métiers du verre

Activités de commerce et de négoce

- Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
- Commerce de détail de la chaussure
- Commerce de papeterie, bureautique et informatique
- Commerce des articles de sport et loisirs
- Commerce et services de l'audiovisuel, de l'équipement ménager et de l'électronique
- Jardineries et graineries
- Librairies
- Négoce agricole
- Négoce et distribution de combustibles et carburants
- Négoce de l'ameublement
- Répartition pharmaceutique
- Vente et services des animaux familiers

En Rhône-Alpes, certaines branches représentent un poids significatif dans l'activité de l'OPCA, en particulier l'Immobilier, la Promotion-Construction, l'Expertise comptable, la Restauration rapide, les Organismes de tourisme, les Remontées mécaniques, les Services à la personne, le Sport...

II/ Mener des projets territoriaux en faveur de l'emploi et de la formation

AGEFOS PME Rhône-Alpes soutient et accompagne des projets collectifs sectoriels, développés au coeur des bassins d'emploi.

1/ Exemples de projets concernant des branches AGEFOS PME

a/ Expertise-Comptable

À l'initiative d'AGEFOS PME Rhône-Alpes, suite à une étude GPEC conduite en 2007, des préconisations ont été formulées afin d'aider la branche de l'Expertise comptable à anticiper les profonds changements auxquels elle va être confrontée et de prévenir l'exclusion professionnelle de salariés. Parmi celles-ci, des formations de nature à favoriser la professionnalisation et l'évolution professionnelle des femmes et des seniors.

Destinées aux salariés des cabinets comptables, plusieurs formations collectives ont été mises en place par AGEFOS PME Rhône-Alpes avec le concours financier de l'État, de l'Europe, du FUP et de la section Paritaire Professionnelle de la branche :

- Paie débutant, formation validée par un Certificat Professionnel de la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP) délivré par l'IFG
- Responsable paie confirmé, 2 types de formations : 1 dispensée par le CREF et validée par un Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) délivré par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et 1 par le réseau des GRETA avec la validation de l'épreuve «Gestion Option Paye particulière» du concours de l'Union Professionnelle des Comptables.

b/ Services à la Personne

Ce secteur connaît une croissance soutenue qui se traduit par une augmentation des structures porteuses. Les entreprises de services à la personne qui réussissent s'attachent à recruter les meilleurs éléments qui, au-delà du geste technique, doivent pouvoir faire preuve d'un certain savoir-être.

Ce secteur étant confronté à un problème de management spécifique (management éloigné du poste de travail de l'opérateur, travail à temps partiel des intervenants, travail au domicile des clients...), une formation destinée aux managers de proximité a été mise en place, visant l'obtention d'un Certificat de Compétences en Entreprise délivré par l'AFAQ Compétences et l'ACFCI : "Animer une équipe de travail".



CHIFFRES CLÉS

En 2008

- 91 stagiaires :
 - 80 femmes
 - 14 âgés de + de 45 ans
 - 83 employés.

En 2009

- 25 stagiaires :
 - 22 femmes
 - 23 employés.

CHIFFRES CLÉS

En 2009

- 16 collaborateurs formés :
 - 90% de femmes
 - 2 âgés de + de 45 ans.

Une gamme de services opérationnelle pour les branches professionnelles

CHIFFRES CLÉS

Décolletage

- 200 salariés formés au 31/12/2009 dont 140 concernés par le financement de la Région Rhône-Alpes (113 relevant des premiers niveaux de qualification et 27 âgés de + de 45 ans).
- 25 entreprises engagées.

Carrosserie industrielle

- 61 salariés formés au 31/12/2009 (60 relevant des premiers niveaux de qualification et 1 âgé de + de 45 ans).
- 17 entreprises engagées.

c/ Froid et connexes

L'AFFA, AGEFOS PME et le SNEFCCA (Syndicat National des Entreprises du Froid, d'équipements de Cuisines professionnelles et du Conditionnement de l'Air) et la branche professionnelle du Froid et Connexes ont mis en place "Formfroid".

Dispositif de formation qui s'appuie sur un outil internet inédit pour répondre aux besoins de recrutement des employeurs et favoriser l'évolution de carrière des salariés, le projet Formfroid poursuit plusieurs objectifs :

- réorienter vers les métiers de la branche des professionnels dont les activités peuvent être connexes à celles de la branche
- intégrer dans la branche des jeunes sortant du système scolaire général et/ou technique
- développer et faire évoluer, par des parcours de formation adaptés, les compétences des salariés en poste et occupant des emplois de techniciens de niveau V vers des emplois de niveau IV.



Un avenant à l'accord national a été signé en Rhône-Alpes le 21/01/09, dans l'objectif de préciser les modalités de mise en œuvre du dispositif au plan régional.

2/ Exemples de projets concernant d'autres secteurs professionnels

a/ Secteurs du décolletage et de la carrosserie industrielle



Visite d'une entreprise de la Vallée de l'Arve, en présence des Présidents de la Région Rhône-Alpes et de la CGPME Rhône-Alpes.

Signature en 2009 d'une convention de coopération CGPME Rhône-Alpes / AGEFOS PME Rhône-Alpes / Région Rhône-Alpes pour soutenir l'emploi et la formation au sein des entreprises de décolletage de la vallée de l'Arve et en septembre, d'un avenant concernant les entreprises de la carrosserie industrielle et mécanique du territoire Bresse-Dombes-Val de Saône, particulièrement touchées par la crise.

b/ Secteur de la plasturgie

• Soutenir l'emploi

Signature en octobre 2009 par la Région Rhône-Alpes d'un avenant à la convention de coopération CGPME Rhône-Alpes / AGEFOS PME Rhône-Alpes pour soutenir l'emploi et la formation dans la "Plastic vallée".



• Accompagner les entreprises du Pôle de compétitivité Plastipolis

Suite à la signature d'une convention avec le Pôle de compétitivité Plastipolis, AGEFOS PME Ain a conduit en 2008 une étude GPEC auprès de 10 entreprises rhônalpines de la filière plasturgie impliquées dans des projets innovants. Cette étude, cofinancée par l'État, l'Europe, le FUP et AGEFOS PME, visait à identifier les bonnes pratiques en matière de gestion des compétences, susceptibles de permettre aux entreprises de se positionner de manière performante sur des projets d'innovation. Elle a fait émerger plusieurs plans d'actions individuels et collectifs, et notamment une formation-action pour accompagner les entreprises de la plasturgie dans le domaine du "Management de l'innovation".

Ainsi, un parcours de formation a-t-il été élaboré avec l'INSA de Lyon pour former des chefs de projets d'entreprises de la filière plasturgie du grand bassin d'Oyonnax.



c/ Secteur de la formation

Une expérimentation a été initiée en 2007 par AGEFOS PME Nationale, en partenariat avec l'AFAQ/AFNOR, le Centre Inffo, le Ministère de l'Industrie et l'AFDEC (Agence Française pour le Développement de l'Emploi et des Compétences). Elle porte sur la mise en oeuvre d'un parcours de professionnalisation visant l'obtention de la certification "NF Service - Formation Professionnelle".

AGEFOS PME Rhône-Alpes a proposé le dispositif aux organismes de formation employant moins de 20 salariés qui bénéficient ainsi d'un parcours de 20 jours sur 18 mois comprenant une formation-action en face à face et un accompagnement personnalisé pour la mise en oeuvre du projet. Le parcours s'appuie sur un site Internet de partage et d'échanges et un outil Intranet de gestion des documents qualité.



CHIFFRES CLÉS

Cycle management de l'innovation :

- 9 stagiaires dont 8 ont obtenu le certificat "Manager, entreprendre et technologies" délivré par l'INSA.

CHIFFRES CLÉS

En 2009

- 2 groupes mis en place :
- 24 organismes inscrits
- 19 certifiés.

Des actions pour individualiser et sécuriser les parcours professionnels

”Sécurisation des parcours professionnels” et ”promotion sociale des salariés” constituent 2 enjeux essentiels de la formation professionnelle, réaffirmés dans le préambule de l’ANI du 7 janvier 2009.

Depuis de nombreuses années, AGEFOS PME Rhône-Alpes propose et conduit des actions pour accompagner les entreprises et leurs salariés dans la construction individualisée de trajectoires professionnelles.

CHIFFRES CLÉS

En 2009

- 217 entreprises sensibilisées
- 166 démarches VAE² engagées
 - 67% de femmes
 - 30% âgés de + de 45 ans
 - 95% des candidats niveaux III et infra.

I/ Accompagner les salariés dans l’élaboration et la réalisation de leurs parcours professionnels

”Permettre à chaque salarié d’être acteur de son évolution professionnelle”. Au-delà du concept, la mise en oeuvre de ce principe nécessite un accompagnement renforcé pour aider chacun à identifier ses souhaits, repérer ses compétences et construire des réponses personnalisées.

Toutes les entreprises ne réalisent pas d’entretiens professionnels et le passeport formation tout comme la VAE, sont connus de manière trop marginale encore. C’est pourquoi AGEFOS PME s’est donné pour objectif de développer l’appropriation par les entreprises et les salariés de ces dispositifs par ailleurs portés par l’ANI.

1/ VAE : « et l’expérience prend tout son sens ! »



Dès 2008, une nouvelle étape est franchie dans le développement de la VAE avec le projet VAE Puissance² piloté par les partenaires sociaux d’AGEFOS PME. Développé dans le cadre d’un partenariat spécifique avec l’Éducation nationale, il a pour objectif de sécuriser la démarche de VAE et de répondre à ses difficultés de mise en oeuvre en renforçant l’accompagnement grâce à un référent qui suit la personne durant toutes les étapes. Le référent intervient également après la tenue du jury, en cas de validation partielle, pour proposer les modalités d’acquisition des compétences manquantes.

Depuis le lancement du dispositif VAE Puissance², AGEFOS PME Rhône-Alpes participe en tant que région pilote à l’expérimentation. Son action s’appuie également sur une disposition adoptée en Rhône-Alpes par les Pouvoirs Publics avec les certificateurs régionaux (AFP, Education nationale, DRASS...) : la ”Plateforme inter-certificateurs”.

2/ Passeport Formation avec volet "compétences transversales"

Le passeport formation doit permettre à chaque salarié d'identifier et de faire état de ses connaissances, de ses compétences et de ses aptitudes professionnelles acquises soit par la formation initiale ou continue, soit du fait de ses expériences personnelles et extra professionnelles.

De plus, il s'avère qu'au-delà des compétences métiers, les entreprises tendent à valoriser et à rechercher des salariés ayant des compétences comportementales, relationnelles ou sociales, celles-ci constituant donc un facteur favorable à une employabilité durable.

C'est pourquoi AGEFOS PME Rhône-Alpes promeut la réalisation d'un passeport formation comprenant spécifiquement un volet "compétences transversales".



CHIFFRES CLÉS

En 2008

- 213 passeports réalisés dont 191 par des femmes, 64 par des salariés âgés de + de 45 ans.

En 2009

- 97 passeports réalisés dont 82 par des femmes, 25 par des salariés âgés de + de 45 ans.

3/ Diagnostic milieu de vie professionnelle

La population vieillit. A 45 ans, les personnes se situent à mi-parcours de leur vie professionnelle et maîtrisent pour la plupart d'entre elles les compétences nécessaires à la tenue de leur emploi actuel. Or, elles ne sont pas toujours en mesure de se projeter dans une évolution de carrière et pensent avoir fait le tour de leurs compétences et de leur poste de travail. En outre, dans le contexte de crise économique, ces personnes peuvent être amenées à envisager une reconversion.

C'est pourquoi AGEFOS PME Rhône-Alpes encourage la réalisation d'un "Diagnostic milieu de vie professionnelle".

CHIFFRES CLÉS

En 2008

- 41 diagnostics réalisés dont 24 par des femmes.

En 2009

- 63 diagnostics réalisés dont 48 par des femmes.

Génération Experts... Faire de l'expérience un atout pour évoluer

Génération Experts... Un bilan en milieu de vie professionnelle destiné aux salariés de plus de 45 ans

Evolution, prendre en charge de nouveaux projets, maîtriser les nouvelles technologies, faire valoir mon expérience...

Qui peut m'accompagner dans cette recherche d'évolution ?

POUR ETRE ELIGIBLE AUX FINANCEMENTS ETAT / EUROPE, l'entreprise doit répondre aux principaux critères suivants :
- Effectif < 250 salariés
- Chiffre d'affaires < 50 M€
- Bilan < 43 M€
- Indépendance vis à vis d'un groupe (En cas de doute, nous contacter)

Des actions pour individualiser et sécuriser les parcours professionnels

II/ Professionnaliser les salariés, favoriser les mobilités et faciliter les transitions

La capacité d'un salarié à assurer sa mobilité professionnelle, choisie ou non, constitue un moyen d'évolution et de maintien dans l'emploi. La crise économique renforce cette réalité qui s'impose désormais à toute entreprise : permettre à chaque salarié de faire évoluer ses compétences pour accompagner la mutation des métiers et des technologies.

Dispositif clé destiné à favoriser le maintien dans l'emploi des salariés, en particulier des personnes les plus fragilisées, la période de professionnalisation est promue auprès des entreprises par les conseillers AGEFOS PME Rhône-Alpes, ceux-ci assurant aussi un rôle important dans la construction de parcours personnalisés.

Parallèlement, AGEFOS PME Rhône-Alpes est engagée depuis plusieurs années dans le développement du tutorat pour faciliter la transmission des compétences au sein de l'entreprise et améliorer ainsi l'efficacité des dispositifs de professionnalisation, la promotion du Droit Individuel à la Formation et la revalorisation des savoirs de base.

1/ Période de professionnalisation

Dans le cadre de son action sur les territoires, AGEFOS PME Rhône-Alpes propose via la période de professionnalisation, des réponses Emploi-Formation en cohérence avec les besoins de qualification des salariés et les besoins en compétences des entreprises qui les emploient.

2/ Tutorat

Le dispositif porté par AGEFOS PME est adapté aux spécificités de la professionnalisation et aux nouvelles situations que peut rencontrer le tuteur (contrat et période, jeunes et adultes, publics qualifié et non qualifié). Il comporte une formation ouverte, individualisée et outillée.

3/ Droit Individuel à la Formation (DIF)

Le Droit Individuel à la Formation, mis en œuvre à l'initiative du salarié, permet la réalisation d'un projet qui répond aux attentes de celui-ci et aux besoins de l'entreprise qui l'emploie. Depuis sa mise en place, AGEFOS PME Rhône-Alpes s'attache à le développer.

CHIFFRES CLÉS

En 2009

- 3 696 périodes de professionnalisation (1 999 en 2008 et 2 991 en 2007)
- 660 tuteurs formés (730 en 2008 et 890 en 2007)
- 9 034 DIF (7 776 en 2008 et 7 344 en 2007).

4/ Lutter contre l'illettrisme et pour la remise à niveau des savoirs fondamentaux

Depuis 2004, la lutte contre l'illettrisme dans les entreprises est menée par AGEFOS PME Rhône-Alpes sur la base d'un constat qui interpelle : 3 100 000 personnes relèvent de cette problématique en France et parmi elles, 57 % sont dans l'emploi (données INSEE).

À l'image de ce que représente l'illettrisme en France, les entreprises et structures d'insertion ayant inscrit des salariés aux formations de remise à niveau des savoirs fondamentaux proposées par AGEFOS PME Rhône-Alpes forment un panel éclectique, à savoir qu'elles se côtoient sur cette problématique sans distinction ni de taille (moins de 10 salariés pour la plus petite jusqu'à plusieurs milliers pour la plus grande), ni de secteurs d'activité (insertion, mais aussi transports, imprimerie, sécurité, plasturgie, négoce, menuiserie industrielle, services à la personne...), ni de localisation. Seul point commun : le public correspond majoritairement aux profils ouvrier non qualifié et ouvrier qualifié, constat qui fait probablement corréluer aussi illettrisme et frein à la promotion au sein des entreprises.

5/ La mobilité professionnelle, facteur de sécurisation des parcours

Le projet Equal mobilité piloté par la CGPME Rhône-Alpes et conduit par AGEFOS PME Rhône-Alpes de 2005 à 2009 a trouvé tout son sens dans le contexte économique de crise puisqu'il avait comme objectif d'accompagner les entreprises, les salariés et les territoires de Rhône-Alpes dans la mise en œuvre d'actions d'anticipation et de proactivité, nécessaires à la pérennité de l'emploi.

A la suite de celui-ci, des « forums sur l'évolution professionnelle des salariés » ont été organisés en 2008 et 2009 sur différents territoires.

Ainsi, les délégations AGEFOS PME du Rhône et de la Loire ont-elles organisé respectivement les 25 septembre et 13 novembre 2009 un Forum d'information pour les actifs (salariés, demandeurs d'emploi), en partenariat avec les acteurs de l'emploi et de la formation, dont la Maison De l'Emploi et de la Formation (MDEF), Pôle emploi...



CHIFFRES CLÉS

Depuis 2004

- 1 472 salariés formés (dont 251 en 2009)
- 160 entreprises concernées (dont 40 en 2009)
- 125 000 h. de formation dispensées (dont 20 880 en 2009).

Impact

- Depuis 2007, 300 salariés ont obtenu une reconnaissance : CFG, DILF, DELF, B2I... (dont 61 en 2009)
- 80% des employeurs ont constaté une augmentation du professionnalisme des intéressés
- 75% des bénéficiaires déclarent avoir gagné en autonomie.



Un engagement permanent dans le champ de l'emploi

L'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 7 janvier 2009 sur la formation professionnelle tout au long de la vie professionnelle a complété et précisé les missions des OPCA. Parmi celles-ci, figure la capacité à mettre en œuvre des actions de qualification et de requalification des salariés et des demandeurs d'emploi et à favoriser l'insertion des jeunes en renforçant leur accès à la formation professionnelle. Des champs d'intervention particulièrement importants en temps de crise et sur lesquels AGEFOS PME s'est largement investie, en partenariat avec les acteurs nationaux et territoriaux depuis plusieurs années.

CHIFFRES CLÉS

(Étape de « contrôle de service fait » des bilans 2009 en cours) :

- 3 754 K€ de dépenses
- 1 519 K€ de FSE
- 432 K€ d'ADEC

- 362 entreprises de – 50 salariés
- 130 entreprises de 50 à 250 salariés

- 1 513 stagiaires
- 58% de femmes
- 72% de premiers niveaux de qualification

- 103 074 heures de formation.

I/ Maintien dans l'emploi

1/ "Plan anti-crise"

Mise en place par AGEFOS PME Rhône-Alpes, en cours d'année 2009, d'un dispositif exceptionnel d'ingénierie financière et de formation professionnelle destiné à soutenir l'emploi et développer les compétences et les qualifications pendant les périodes de sous-activité.

Dans ce cadre, AGEFOS PME Rhône-Alpes a mobilisé à l'attention de ses adhérents des aides de l'État, de l'Europe, et de la Région Rhône-Alpes pour cofinancer des actions individuelles et/ou collectives de formation, à hauteur de 85 % des coûts pédagogiques et des coûts salariaux.

AGEFOS PME Rhône-Alpes s'est également engagée dans la mise en œuvre de l'accord État / FUP du 21 avril 2009 visant à accompagner les actifs, salariés ou demandeurs d'emploi et les entreprises particulièrement affectées par la crise économique et financière (prise en charge de périodes de professionnalisation niveaux V et infra, articulation actions de formation et situations de chômage partiel, financement CTP / CRP).

2/ Mise en place d'actions collectives cofinancées



Les formations collectives proposées sur les territoires par AGEFOS PME Rhône-Alpes visent à répondre aux besoins en compétences des TPE/PME comme à ceux des salariés pour conduire leur évolution professionnelle.

Elles sont caractérisées par :

- les appels d'offre réalisés et une sélection rigoureuse des organismes de formation
- leur caractère validant ou certifiant de nature à maintenir l'employabilité des salariés
- les conditions financières avantageuses grâce au soutien de l'État (ADEC) et de l'Europe (FSE)
- les démarches simplifiées d'accès à la formation.

En 2009, de nombreuses formations collectives ont ainsi été mises en place :

- Remise à niveau des savoirs de base
- Adjoint(e) de Direction
- Manager de proximité
- Paie débutant et Responsable Paie
- PCIE Start
- Agent d'accompagnement en maison de retraite
- Opérateur logistique à la préparation de commandes
- Formation de formateurs occasionnels
- Management de l'innovation
- ...

II/ Intégration dans l'emploi

1/ Contrat de professionnalisation

Faciliter l'accès des jeunes à un premier emploi est un axe prioritaire d'AGEFOS PME Rhône-Alpes.

Le contrat de professionnalisation, dispositif central pour l'insertion professionnelle des jeunes est particulièrement bien adapté aux besoins de qualification des TPE-PME. L'offre de services AGEFOS PME centrée sur l'accompagnement individualisé a été renforcée par l'embauche de 12 collaborateurs cofinancés par le FUP en 2009. L'offre de services AGEFOS PME permet ainsi une intervention complète auprès des entreprises :

- repérage des postes à pourvoir
- appui à la définition des profils de postes
- ciblage des certifications et élaboration des parcours de professionnalisation en réponse aux besoins des entreprises et en lien étroit avec les organismes de formation
- formation des tuteurs
- simplification administrative dans la gestion des dossiers et financement
- élaboration et promotion d'une offre de formations courtes et modulaires.

Dans le cadre d'une convention conclue avec AGEFIPH Rhône-Alpes, des efforts ont été réalisés en vue de promouvoir l'embauche de personnes handicapées dans le cadre du contrat de professionnalisation.



2/ Aide au recrutement "Passerelle Jeunes – PME"

Dans le cadre d'un dossier expérimental porté par la CGPME Rhône-Alpes, AGEFOS PME Rhône-Alpes a initié en 2009, en partenariat avec les Missions Locales de Lyon et de Villefranche sur Saône, un accompagnement personnalisé d'entreprises ayant un projet de recrutement en contrat de professionnalisation (ou en contrat d'apprentissage) susceptible de concerner des jeunes suivis par ces Missions Locales.

À ce titre, AGEFOS PME identifie les besoins en recrutements, favorise les contacts entre les jeunes et les TPE-PME en organisant des visites d'entreprises et participe au montage des contrats. Les Missions Locales quant à elles définissent avec les entreprises les modalités du recrutement, présentent des candidats, suggèrent éventuellement une immersion courte et suivent chaque jeune tout au long de son contrat (avec tutorat externe si besoin).



CHIFFRES CLÉS

3 337 contrats pris en charge en 2009 dont 52 pour des personnes handicapées (contre 22 en 2008).

2009/2008

- Tous OPCA confondus :
 - Diminution de 17% des contrats conclus au niveau national
 - Diminution de 21% en Rhône-Alpes
- AGEFOS PME Rhône-Alpes :
 - Diminution de 7,9% des contrats conclus.

CHIFFRES CLÉS

(Septembre à décembre 2009)

- 150 entreprises contactées
- 60 jeunes suivis
- 15 jeunes intégrés en entreprises :
 - 5 en emploi
 - 10 en stage d'immersion ou d'expérience professionnelle.

III/ Retour à l'emploi

En capitalisant sur son expertise et sa connaissance des territoires, AGEFOS PME souhaite contribuer activement au retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et des salariés en transition professionnelle confrontés à des changements ou à des ruptures de parcours.

1/ Convention de partenariat conclue avec Pôle emploi

Signature le 2 novembre 2009 d'une convention entre l'État et Pôle emploi Rhône-Alpes d'une part, et la CGPME Rhône-Alpes et AGEFOS PME Rhône-Alpes d'autre part pour favoriser un retour ou un accès rapide à l'emploi.

Elle vise à :

- articuler les forces de prospection mises en place par la CGPME et AGEFOS PME avec les conseillers de Pôle Emploi pour favoriser l'emploi des jeunes et leur embauche dans les TPE/PME, en particulier via le contrat de professionnalisation
- instaurer, via la mise en place de référents territoriaux Pôle Emploi et AGEFOS PME Rhône-Alpes, des collaborations de proximité pour accélérer le traitement des offres d'emploi déposées par les TPE/PME
- mettre en œuvre de manière dynamique le CTP et la CRP.



M. Perret, Vice-Pdt AGEFOS PME Rhône-Alpes, F. Turcas, Pdt CGPME Rhône-Alpes, J. Géralt, Préfet Région Rhône-Alpes, M. Delarbre, Dr DRTEFP, P. Lescure, Dr régional Pôle emploi Rhône-Alpes, N. Jimenez, Vice-Pdt AGEFOS PME Rhône-Alpes.



2/ CTP / CRP

Retour rapide et durable à l'emploi, accompagnement individualisé et renforcé, formation et développement des compétences constituent les principales modalités du Contrat de Transition Professionnelle (CTP) et de la Convention de Reclassement Personnalisé (CRP). Conformément aux dispositions prises au niveau national, AGEFOS PME Rhône-Alpes a élargi en 2009 son offre de services à la mise en œuvre du CTP sur les territoires concernés par le dispositif de la vallée de l'Arve, de la Loire Sud et du Nord Ardèche (et en 2010 de la Vallée de la Maurienne), et de la CRP sur les autres territoires :

- mobilisation de l'offre de formation locale
- financement des parcours de formation des bénéficiaires
- conseil et ingénierie de formation
- identification des perspectives d'emplois sur le territoire.

CHIFFRES CLÉS

2009

- 56 CTP engagés
- 338 CRP.

2010 (au 31/07)

- 556 CTP engagés
- 1 124 CRP.



Une gouvernance fondée sur le paritarisme et la décentralisation

Pivot de la stratégie d'AGEFOS PME et gage d'efficacité au service des entreprises, des branches professionnelles et des salariés, le mode de gouvernance de l'OPCA constitue un élément déterminant pour l'action de ses équipes techniques et de ses administrateurs, aux niveaux national et régional, et dans chaque territoire.

CHIFFRES CLÉS

Accords de partenariat en cours en 2009 :

- ADEFIM rhodanienne
- AFPA
- AGEFIPH
- ANLCI
- CIBC
- CRCI / CCI
- DAFCO / DAVA
- Intermife
- MDEF Aubenas, Romans, Lyon, Villefranche sur Saône
- Plastipolis
- Pôle emploi
- ...

I/ Un modèle de gouvernance paritaire ancré dans la réalité des territoires de Rhône-Alpes

AGEFOS PME est un OPCA doté d'un agrément unique et national. Son organisation repose sur un Conseil d'administration, un Bureau et une Commission Nationale de Formation. Les AGEFOS PME régionales sont des associations régionales de gestion régies par un contrat de mandat. Elles sont organisées de manière identique à la structure nationale avec un Conseil d'administration, un Bureau et une Commission Régionale de Formation. L'organisation mise en place pour la gestion paritaire des branches professionnelles, au sein de Sections Paritaires Professionnelles, permet à AGEFOS PME d'assurer conjointement un pilotage centralisé et un service de proximité dans le respect de la politique de formation et des priorités décidées par chaque branche au plan national.

AGEFOS PME Rhône-Alpes est donc doté d'un Conseil d'administration, d'un Bureau et d'une Commission Régionale de Formation (CRF) paritaires dont les membres sont désignés par la CGPME et les organisations syndicales de salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO).

Par ailleurs, pour mieux répondre aux besoins des salariés et des entreprises sur les territoires et faire vivre les accords de partenariat conclus, des Comités paritaires ont été mis en place dans chaque délégation départementale.

Ils se réunissent mensuellement et sont les prolongements naturels de la CRF en matière de formation. À ce titre, en réponse aux besoins locaux, ils recherchent les moyens ou solutions les plus appropriés aux problèmes posés. Ils relèvent du Conseil d'administration et du Bureau auxquels ils formulent des propositions. L'étude de celles-ci et leur validation sont inscrites à l'ordre du jour de chaque réunion du Bureau ou du Conseil d'administration d'AGEFOS PME Rhône-Alpes.

Dates et lieux des réunions 2009

Bureau régional

26/01 - Lyon
18/02 - Lyon
17/03 - Lyon
20/05 - Lyon
22/07 - St-Restitut (26)
23/09 - Lyon
21/10 - Lyon
25/11 - Valence
16/12 - Lyon

Conseil d'administration

15/04 - Lyon
24/06 - Lyon
21/10 - Lyon
16/12 - Lyon

Taux de participation des Confédérations

Bureau régional

CGPME : 82 %
CFDT : 100 %
CFE-CGC : 56 %
CFTC : 67 %
CGT : 78 %
CGT-FO : 100 %

Conseil d'administration

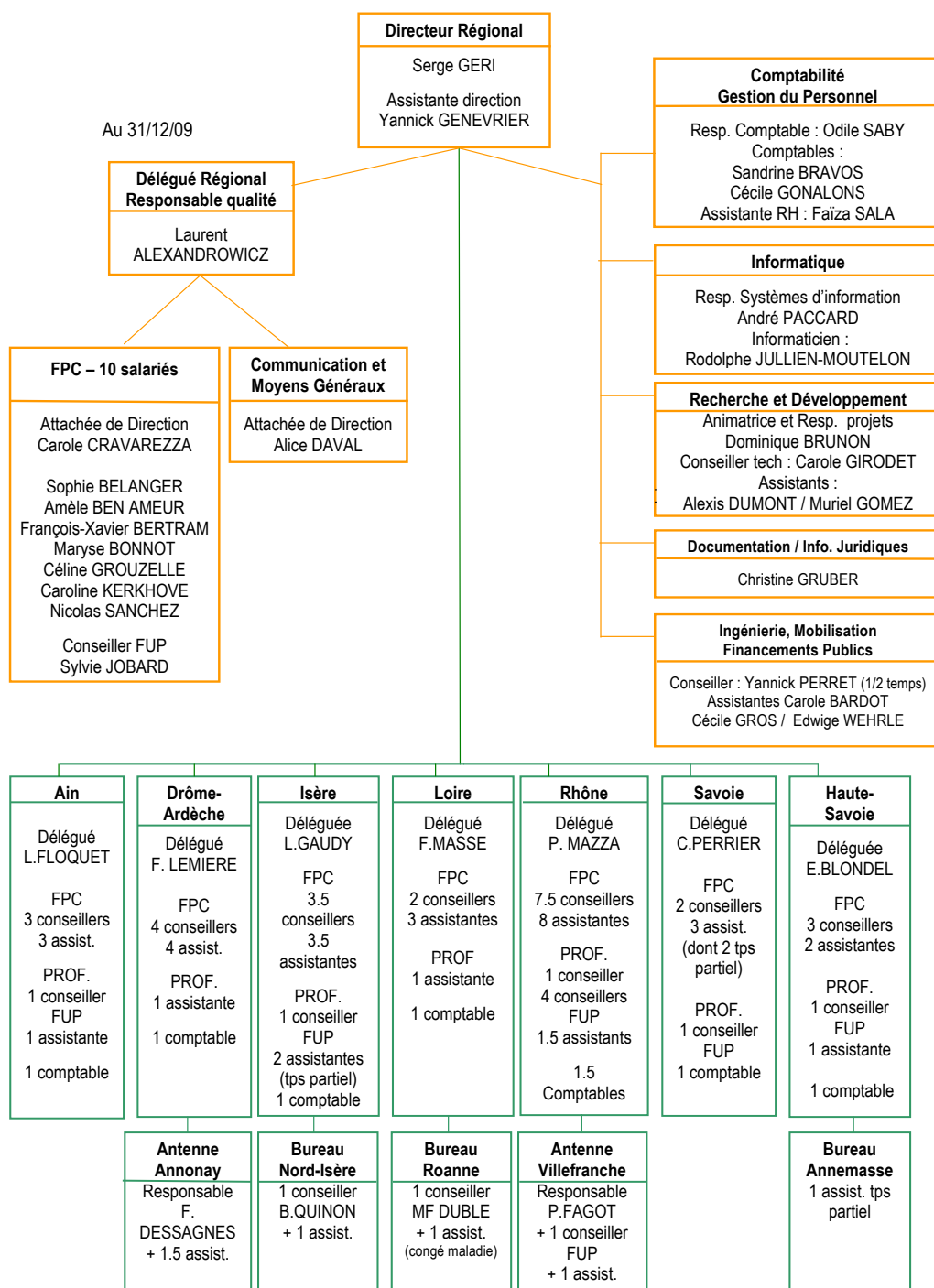
CGPME : 60 %
CFDT : 100 %
CFE-CGC : 62,5 %
CFTC : 50 %
CGT : 50 %
CGT-FO : 87,5 %



II/ Une organisation administrative très décentralisée

L'organisation historiquement décentralisée d'AGEFOS PME Rhône-Alpes compte au 31 décembre 2009 13 sites : le siège régional, 7 délégations -6 étant départementales et 1 bi-départementale (Drôme-Ardèche)-, 5 antennes et bureaux.

L'organigramme de la structure est explicite du souci de réserver le maximum de moyens humains à l'action de proximité.



CHIFFRES CLÉS

Au 31/12/2009, AGEFOS PME Rhône-Alpes emploie 118 personnes, dont :

- 8 délégués départementaux et régional
- 26 conseillers seniors
- 5 conseillers juniors
- 9 conseillers techniques.

CONTACTS AGEFOS PME

AIN

Tél. 04 74 32 75 50
ain@agefos-pme.com

DRÔME-ARDÈCHE

Tél. 04 75 41 14 15
dromeardeche@agefos-pme.com

Antenne Ardèche

Tél. 04 75 67 07 75

ISÈRE

Tél. 04 76 70 19 70
isere@agefos-pme.com

Bureau Nord-Isère

Tél. 04 74 94 45 00

LOIRE

Tél. 04 77 92 20 40
loire@agefos-pme.com

Bureau Roanne

Tél. 04 77 70 45 92

RHÔNE

Tél. 04 72 71 55 30
rhone@agefos-pme.com

Antenne Villefranche sur Saône

Tél. 04 74 65 83 20

SAVOIE

Tél. 04 79 85 51 09
savoie@agefos-pme.com

HAUTE-SAVOIE

Tél. 04 50 10 21 70
hautsavoie@agefos-pme.com

Bureau Annemasse

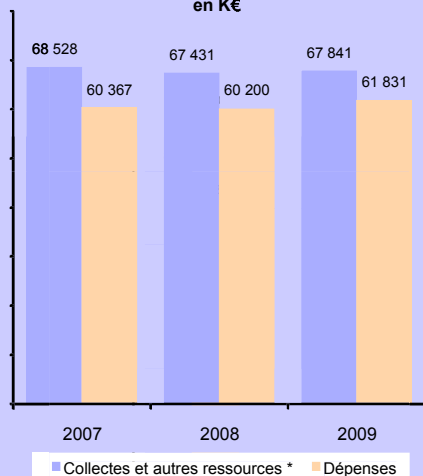
Tél. 04 50 84 08 99

SIÈGE RÉGIONAL

Tél. 04 72 71 55 30
rhonealpes@agefos-pme.com

I/ Plan de formation entreprises employant plus de 10 salariés

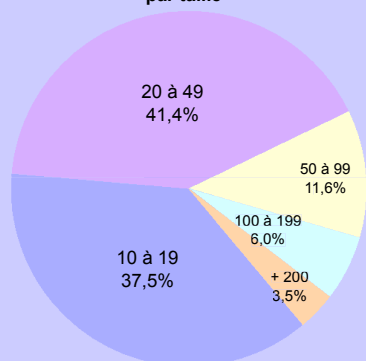
Collectes et Dépenses de formation en K€



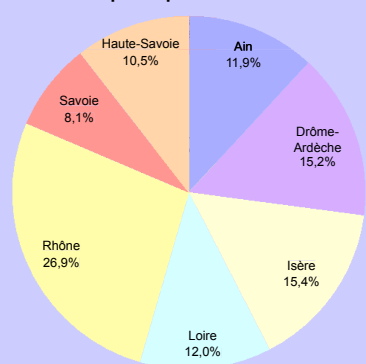
* dont autres ressources (péréquations, financements publics,)

2007	1 214 k€
2008	1 669 k€
2009	2 169 k€

Répartition du nombre d'entreprises adhérentes par taille

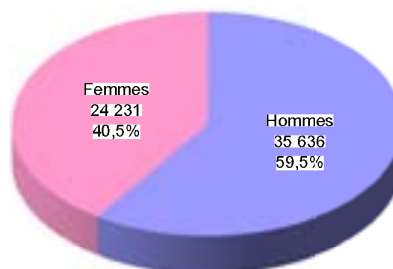


Répartition du nombre d'entreprises adhérentes par département



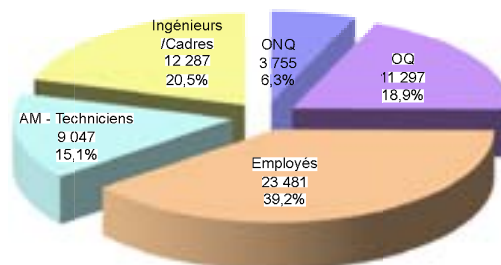
	2007	2008	2009	Evolution 2008/2009
Nombre d'entreprises adhérentes	4 750	4 741	4 551	-4,01%
hors entreprises -10 cotisantes à titre volontaire + 10	427	436	450	3,21%
Nombre de salariés couverts	236 638	235 829	244 434	3,65%
Nombre de salariés formés	61 301	62 595	59 867	-4,36%
% des salariés formés sur la totalité des salariés	25,9%	26,5%	24,5%	-7,73%
Nombre de stagiaires	88 801	92 358	87 946	-4,78%
Nombre d'heures de formation	1 491 815	1 568 840	1 766 416	12,59%
Durée moyenne par salarié formé	24	25	30	17,72%

Répartition Hommes/Femmes des salariés formés en 2009



Les femmes formées représentent 22,4 % des salariées et les hommes formés représentent 26,1 % des salariés couverts.

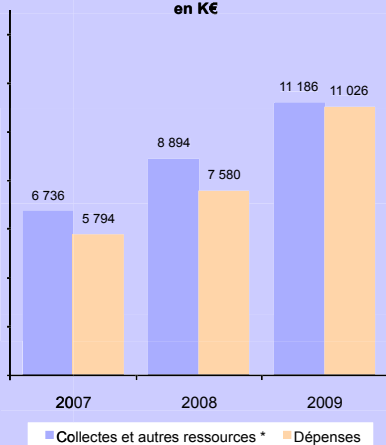
Nombre de salariés formés par catégorie socioprofessionnelle en 2009





II/ Plan de formation entreprises employant moins de 10 salariés

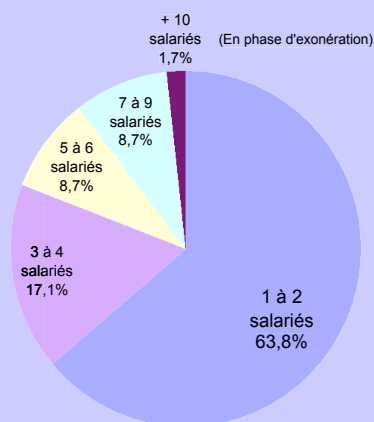
Collectes et Dépenses de formation en K€



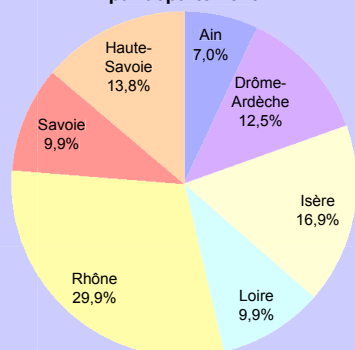
* dont autres ressources (péréquations, financements publics, ...)

2007	-622 k€
2008	705 k€
2009	2 445 k€

Répartition du nombre d'entreprises adhérentes par taille

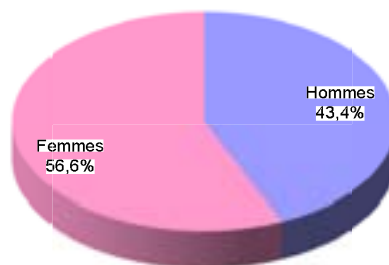


Répartition du nombre d'entreprises adhérentes par département



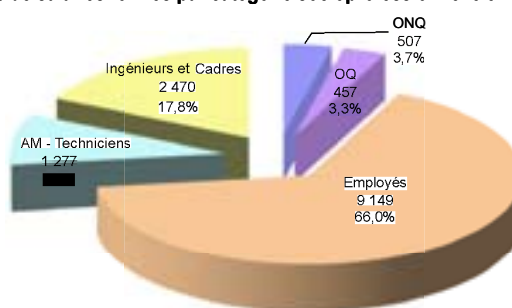
	2007	2008	2009	Evolution 2008/2009
Nombre d'entreprises cotisantes	21 259	21 213	21 181	-0,15%
Nombre de salariés couverts	63 095	59 526	59 339	-0,31%
Nombre de salariés formés	11 095	11 159	13 860	24,20%
% des salariés formés sur la totalité des salariés	17,6%	18,7%	23,4%	24,60%
Nombre de stagiaires	14 359	14 673	18 200	24,04%
Nombre d'heures de formation	288 238	357 926	460 806	28,74%
Durée moyenne par salarié formé	26	32	33	3,65%

Répartition Hommes/Femmes des salariés formés en 2009



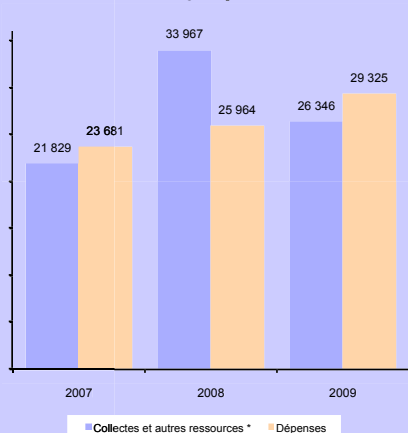
Les femmes formées représentent 25,9 % des salariées et les hommes formés représentent 20,7% des salariés couverts.

Nombre de salariés formés par catégorie socioprofessionnelle en 2009



III/ Professionnalisation

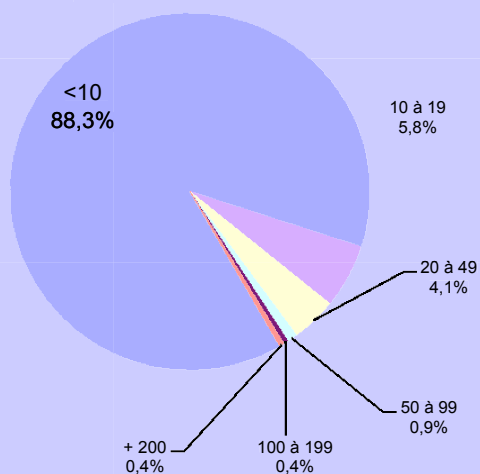
Collectes et Dépenses de formation en K€



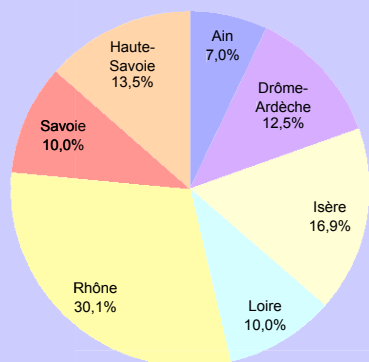
* dont autres ressources (péréquations, financements publics, ...)

2007	7 583 k€
2008	19 117 k€
2009	10 898 k€

Répartition du nombre d'entreprises cotisantes par taille

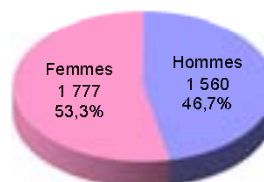


Répartition du nombre d'entreprises cotisantes par département

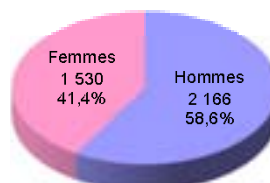


	2007	2008	2009	Evolution 2008/2009
Contrat de professionnalisation				
Nombre	3 901	3 599	3 337	-7,28%
Montant réglé en K€	16 143	17 809	17 658	-0,85%
Période de professionnalisation				
Nombre	2 991	1 999	3 696	84,89%
Montant réglé en K€	2 785	2 978	6 475	117,43%
D.I.F. prioritaires				
Nombre	7 344	7 776	9 034	16,18%
Montant réglé en K€	1 650	2 354	2 816	19,63%
Missions tutorales				
Nombre	3 109	2 022	1 470	-27,30%
Montant réglé en K€	2 787	2 523	2 097	-16,88%
Formation des tuteurs				
Nombre	890	730	660	-9,59%
Montant réglé en K€	316	300	249	-17,00%
C.T.P. / C.R.P.				
Nombre			394	
Montant réglé en K€			30	

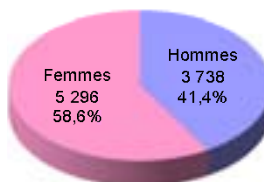
Répartition Hommes/Femmes des contrats de professionnalisation en 2009



Répartition Hommes/Femmes des périodes de professionnalisation en 2009



Répartition Hommes/Femmes des D.I.F. Prioritaires en 2009



IV/ Fonctionnement de la structure

Sous la responsabilité de la Présidence, le Directeur d'AGEFOS PME Rhône-Alpes a en charge la gestion administrative et comptable de la structure dans le cadre des décisions paritaires ainsi que sa gestion sociale, le personnel relevant de sa responsabilité. Il assure les relations avec les Pouvoirs Publics dans le cadre de missions définies par le Conseil d'administration d'AGEFOS PME Rhône-Alpes et les relations avec la Direction Générale de l'OPCA.

1/ Equilibres financiers

Coût de fonctionnement \ Délégations	Ain	Drôme-Ardèche	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Total régional
% Charges nettes de fonctionnement (1) ----- Niveau d'activité (2)	8%	9,12%	8,25%	8,53%	8,30%	9,13%	9,21%	8,17% (3)

(1) : Y compris participation au coût du siège régional et préceptif

(2) (Collectes + règlements formation) / 2

(3) Compte tenu des ressources propres du siège régional et du résultat de fonctionnement positif

2/ Plan de formation

Il comprend 2 volets :

- le premier à l'initiative et financé par le siège national a concerné en 2009 des formations au Nouveau Système d'Information qui sera mis en place prochainement (NSI V2) et aux nouvelles règles consécutives à la réforme de la formation.
- le second à l'initiative d'AGEFOS PME Rhône-Alpes a concerné en 2009 des formations au management, développement commercial, accueil téléphonique, bureautique, métier OPCA... pour un coût de 127 K€, soit 3,1% de la masse salariale.

3/ Processus qualité

Après avoir obtenu la certification AFAQ ISO 9002 en 1995 et ISO 9001 en 1996, AGEFOS PME Rhône-Alpes a depuis lors vu sa certification renouvelée tous les 3 ans et confirmée entre temps chaque année. Suite à l'audit AFAQ réalisé les 19 et 20 octobre 2009, sa certification ISO 9001 version 2000 a été confirmée.

4/ Développement synergies interrégionales

AGEFOS PME Rhône-Alpes contribue de manière très active à la vie, et même à l'animation du réseau. Ainsi, et dans le cadre de la zone sud qui regroupe les AGEFOS PME Auvergne, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'azur et Rhône-Alpes, un processus d'échanges, de capitalisation des bonnes pratiques et de coproduction s'est développé tout au long de l'année 2009. Il a concerné les Directeurs mais également leurs collaborateurs dans le cadre de groupes de travail spécifiques concernant la formation des TPE, les dossiers FUP / FSE, l'évaluation des savoirs fondamentaux...

CHIFFRES CLÉS

- 133 salariés formés
- Durée moyenne des formations par salarié de 22h
- 15 DIF pris en compte.

CHIFFRES CLÉS

En 2009, participation du Directeur AGEFOS PME Rhône-Alpes à :

- 9 réunions du comité de pilotage national du réseau
- 11 réunions des comités de pilotage qu'il anime pour des dossiers nationaux (VAE², outils EDI)
- 8 réunions de zone.

Rapport d'activité 2009



AGEFOS PME AIN

ZAC des Bruyères - 580 rue Lavoisier - BP 3 - 01960 PERONNAS
Tél : 04.74.32.75.50 . Fax : 04.74.21.71.45 - ain@agefos-pme.com

AGEFOS PME DROME-ARDECHE

"l'Impérial" - 350 avenue Victor Hugo - BP 219 - 26002 VALENCE CEDEX
Tél : 04.75.41.14.15 - Fax : 04.75.41.13.92 - dromeardecche@agefos-pme.com

AGEFOS PME ISERE

5 place Robert Schuman - BP 1535 - 38025 GRENOBLE CEDEX 01
Tél : 04.76.70.19.70 - Fax : 04.76.21.65.95 - isere@agefos-pme.com

AGEFOS PME LOIRE

81 rue de la Tour - BP 80788 - 42951 SAINT ETIENNE CEDEX 1
Tél : 04.77.92.20.40 - Fax : 04.77.92.20.49 - loire@agefos-pme.com

AGEFOS PME RHONE

213 rue de Gerland - BP 7077 - Bât G1 - 69348 LYON cedex 07
Tél : 04.72.71.55.30 - Fax : 04.72.71.55.31 - rhone@agefos-pme.com

AGEFOS PME SAVOIE

993, avenue du Grand Champ - 73018 CHAMBERY CEDEX
Tél : 04.79.85.51.09 - Fax : 04.79.85.97.59 - savoie@agefos-pme.com

AGEFOS PME HAUTE-SAVOIE

PAE Glaisins - 3 rue des Bouvières - "L'Emeraude" - 74940 ANNECY LE VIEUX
Tél : 04.50.10.21.70 - Fax : 04.50.10.21.71 - hautesavoie@agefos-pme.com



AGEFOS PME RHÔNE-ALPES

213, rue de Gerland - BP 7077 - Bât A - 69348 LYON CEDEX 07
rhonealpes@agefos-pme.com

www.agefos-pme-ra.com